

CARÊME 2025

Eglise Sainte-Rita (Trois-Lucs Marseille 12^e)

MERCREDI DES CENDRES 11h00 et 18h30

SOUPE de jeûne après la messe du soir (participation au profit des chrétiens du Liban)

CHEMIN DE CROIX TOUS LES VENDREDIS A 17h30

CONFÉRENCES LE SAMEDI à 17h00

Samedi 8 mars : diacre Pierre-Yves Waller :
Mère Charité, le sens du Carême

Samedi 15 mars : Hiba Bsaibes
Action de Sainte-Rita au Liban (2023-2025) : bilan et perspectives

Samedi 22 mars :
9h00-17h00 Pèlerinage à Saint-Maximin (pour toute la paroisse)

Samedi 29 mars : Monseigneur Paul Karam,
Prêtre maronite, curé de Notre-Dame du Liban à Marseille :
La situation religieuse et civile du Liban

Samedi 5 avril : diacre Pierre-Yves Waller
*Prier avec la Vierge Marie,
Notre Dame du Liban et Protectrice de notre paroisse*

N.B. : Un tronc est proposé : Les offrandes de Carême sont destinées à aider les communautés chrétiennes du LIBAN

SEMAINE SAINTE

Célébration des Rameaux

Samedi 12 avril 18h30 et Dimanche 13 avril : 10h00

Mardi 15 avril 19h30 : soirée de confessions

**Jeudi Saint 17 avril
18h30 : Institution de l'Eucharistie et Lavement des Pieds**

**Vendredi Saint 18 avril
15h00 : Chemin de Croix
18h30 : Célébration de la Mort de Jésus**

**Samedi 19 avril
21h00 : Veillée Pascale**

20 avril : Dimanche de Pâques.

10h00 Messe

**présidée par S. E. le Cardinal Jean-Marc Aveline
avec le baptême des catéchumènes adolescents et jeunes adultes.**

Comment vivre le Carême ?

Le Carême est un temps de préparation pour accueillir le mystère de notre salut, que nous fêtons durant la Semaine Sainte et à Pâques (voir programme).

Pour préparer nos cœurs et nous inviter à la conversion, l'Église nous propose trois moyens :

LA PRIÈRE

EN COMMUNAUTÉ : Chemin de Croix, célébrations, pèlerinage paroissial et conférences (voir au dos) nous sont proposés.

PERSONNELLEMENT : Le temps du Carême permet de renouveler notre prière.

On peut par exemple :

- Bien reprendre son rythme de prière quotidien (matin et soir)
- Prendre chaque jour un temps d'adoration ou d'oraison
- Réciter le chapelet
- Lire les évangiles ou les lectures du jour et les méditer (AELF)
- Lire une vie de saint ou un ouvrage spirituel
- Prier les Laudes ou les Vêpres (application AELF)
- Se confesser régulièrement

LE JEÛNE

EN COMMUNAUTÉ : Les seuls jours de jeûne demandés à tous par l'Église sont le *Mercredi des Cendres* et le *Vendredi Saint* : on prend juste une collation (soupe, pain, fruit).

PERSONNELLEMENT : Le jeûne chrétien n'est pas une performance physique. Il est conseillé cependant de faire abstinence de viande et de gourmandises les vendredis et de rester modéré tout au long du carême en choisissant certaines privations (qui peuvent accessoirement nous permettre de partager un peu).

Cependant, il y a d'autres jeûnes à faire :

Abandonner nos addictions inutiles, voire nuisibles : alcool, cigarette, drogue, téléphone, ordinateur, films et images indécentes, jeux vidéo, conversations vaines, paresse, achats inutiles, confiseries, accès de colère, etc.

L'AUMÔNE

EN COMMUNAUTÉ : Notre offrande paroissiale sera transmise à nos frères chrétiens du Liban. Un repas oriental sera proposé le dimanche 4 mai, au profit de cette cause. On peut aussi faire une offrande à une œuvre de notre choix en esprit de partage.

PERSONNELLEMENT : chacun est invité à être plus généreux envers les nécessiteux, non seulement de son argent, mais aussi de son temps. On peut profiter de ce temps pour s'occuper davantage de ses enfants, visiter des malades, téléphoner à des personnes âgées ou isolées, aider des voisins, etc.

On peut aussi proposer son aide pour un service dans des associations ou dans sa paroisse.